

PRENDRE IE TRAM à GRADIGNAN

Association Loi 1901

Gradignan, le 9 octobre 2013

Lettre ouverte à Monsieur Gérard CHAUSSET, Vice-Président de la CUB

Monsieur le Vice-Président,

J'ai lu avec intérêt votre interview par Xavier SOTA parue dans le journal Sud-Ouest du lundi 23 septembre 2013 sous le titre évocateur « Le compte n'y est pas ».

Le problème de la rocade n'est pas notre préoccupation actuelle mais a une incidence sur le tram que nous défendons. En effet, la CUB, en finançant l'élargissement de la rocade, contribue à l'augmentation du trafic routier et à la congestion de l'agglomération.

Vous avez ajouté : « La communauté de commune de CESTAS est également concernée au premier chef ».

Ne pensez-vous pas que la communauté de communes de Cestas serait encore plus concernée par la ligne de tram BORDEAUX (Pellegrin / GRADIGNAN (Le Pontet) et son parc relais désengorgeant ainsi l'ancienne route de Bayonne et la rocade ?

Autre propos de votre part : « Dans trois ans la ligne D du tram sera achevée, il y aura des points d'ancrage tramway tout autour de l'agglomération. Il faudra trouver une articulation intelligente avec le TER, Trans-Gironde et le réseau TBC. C'est une question prioritaire si l'on veut faire baisser le trafic sur la rocade de Bordeaux.

Ne pensez-vous pas qu'il manquera également un point d'ancrage tramway au sud de l'agglomération ? Ne pensez-vous pas que cette articulation pourrait également se faire avec la ligne E (Bordeaux/Gradignan), notamment avec la réouverture de la gare de la Médoquine et l'amorce d'une transversalité en tramway avec une jonction (ou une continuité) avec la future ligne des boulevards ?

Vous n'ignorez pas non plus que le réseau TBC caracole en tête des réseaux urbains français avec une progression de 5,4% de sa fréquentation pour les huit premiers mois de l'année 2013 (Sud-Ouest du 19/09/2013).

La politique de mobilité de la CUB doit être revue et enrichie en prévoyant, dès maintenant, la ligne de tramway BORDEAUX – GRADIGNAN; le BHNS qui semble avoir vos préférences, serait une solution faussement moins chère avec des coûts d'exploitation trois fois plus élevés que ceux du tramway et un coût important pour une transformation ultérieure en tramway.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

André JARRY, Secrétaire Général

Association loi de 1901 créée sous le n° W332009849 le 20 janvier 2010 Siège social : 108, rue du Moulineau 33170 GRADIGNAN Mail to <u>PLTAGradignan@gmail.com</u>; tél 0684250678